

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2022.

Présents : 20 licenciés.

1- Présentation du rapport moral de l'année 2021-2022 (le rapport moral moral peut-être consulté à la demande des licenciés)

Vote à l'unanimité

2- Présentation du rapport financier de l'année 2021-2022 (le rapport moral financier peut-être consulté à la demande des licenciés)

Vote à l'unanimité

3- Modification des membres du bureau : Frédéric Duris, Timar Pascal, Nicolas Billy, Raynaud Simon, Franceries Melissa, Bages Clotilde, Fohanno Marie-dominique, Caurier Pénélope, Garnier Marina, Cazottes Jean-luc, Chollet Olivier, Nicolas Pinel, Rupert Salmon, Clément Pinel, Maxime Greboval, Didier Thomas, Xavier Kania.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2022.

1- Lecture des nouveaux statuts insistant sur la particularité d'une présidence collégiale avec des missions définies.

2- Vote des nouveaux statuts

Vote à l'unanimité (28 votes pour dont 8 procurations)